Algérie : les produits fabriqués en France bloqués depuis juillet, sauf les médicaments, selon une consigne orale

28/10/2026 à 15h20



Selon une enquête publiée le **26 octobre 2026** par *Challenges*, les autorités algériennes auraient donné depuis la fin juillet des **consignes orales aux importateurs pour écarter les produits fabriqués en France**, à l'exception des médicaments. Aucune mesure officielle écrite n'aurait été annoncée.

Les importateurs seraient invités à retirer les marchandises françaises de leurs **programmes prévisionnels d'importation (PPI)**, documents nécessaires aux opérations de domiciliation bancaire. *Marianne* avait révélé cette pratique en septembre ; *Challenges* dit avoir recoupé l'information auprès de plusieurs opérateurs économiques français présents en Algérie et en France.

Le magazine situe ce boycott discret dans la continuité de mesures restrictives prises depuis une quinzaine d'années, désormais utilisées comme levier de pression politique. La visite en avril du président du Medef, Patrick Martin, à Alger

avait pourtant fait espérer une reprise des échanges économiques.

Source : Challenges, 26 octobre 2026.

Merci à Taxi Girl.